S.A.S au capital de 120 000 €
Siret : 537 220 501 00010
RCS BELFORT 537 220 501 – APE : 0811Z

ROUTE DE BALE
90160 PEROUSE

Tel : 03 84 21 71 53
Email : secretariat-perouse@couroux.com
Web : www.couroux.com

SAS COUROUX MATERIAUX
1 RUE DE SARRE

90160 BESSONCOURT

Code client : 3006
Code Cpt client : 412545

N° intracom. : FR38830886909
N° siret : 830 886 909 00027

FACTURE N° F0326090177

perouse, le 30/09/2026

Fourniture - Transport - Services	Qté	U	PU.HT	Total HT
CHANTIER : P300626220 - CF 19 449				
BL N° : 020016831 Date : 11/09/2026 Cde :				
BB80/150C - BAG 80/150 CALCAIRE -1 M3	1.00	T	16.29	16.29
Sous total chantier : 3006 P300626220 CF 19 449				16.29
CHANTIER : P300626221 - CF 19 426				
BL N° : 020016832 Date : 11/09/2026 Cde :				
BB80/150C - BAG 80/150 CALCAIRE -1 M3	1.00	T	16.29	16.29
Sous total chantier : 3006 P300626221 CF 19 426				16.29
CHANTIER : P300626222 - CF 19 486				
BL N° : 020016833 Date : 11/09/2026 Cde :				
PBB14/20C - BAG 14/20 CALCAIRE-1/4 M3	1.00	T	6.94	6.94
Sous total chantier : 3006 P300626222 CF 19 486				6.94
CHANTIER : P300626223 - CF 19 485				
BL N° : 020016834 Date : 11/09/2026 Cde :				
PBB16/22.4R - BAG 16/22.4 ROULE -1/4 M3	2.00	T	8.56	17.12
Sous total chantier : 3006 P300626223 CF 19 485				17.12
CHANTIER : P300626224 - CF 19 479				

Paiement net sans escompte
Pénalité pour retard de paiement : Intérêts de retard 1.5 fois le taux en vigueur + Indemnité forfaitaire de recouvrement 40€

ROUTE DE BALE
90160 PEROUSE

Tel : 03 84 21 71 53
Email : secretariat-perouse@couroux.com
Web : www.couroux.com

S.A.S au capital de 120 000 €
Siret : 537 220 501 00010
RCS BELFORT 537 220 501 – APE : 0811Z

SAS COUROUX MATERIAUX
1 RUE DE SARRE

90160 BESSONCOURT

Code client : 3006
Code Cpt client : 412545

N° intracom. : FR38830886909
N° siret : 830 886 909 00027

FACTURE N° F0326090177

perouse, le 30/09/2026

Fourniture - Transport - Services	Qté	U	PU.HT	Total HT
BL N° : 020017494 Date : 30/09/2026 Cde :				
BBTERRE - BAG TERRE VEGETALE 1M3	1.00	T	22.00	22.00
Sous total chantier : 3006 P300626224 CF 19 479				22.00
CHANTIER : P300626225 - CF 19 470				
BL N° : 020016843 Date : 11/09/2026 Cde :				
PBB16/22.4R - BAG 16/22.4 ROULE -1/4 M3	1.00	T	8.56	8.56
Sous total chantier : 3006 P300626225 CF 19 470				8.56
CHANTIER : P300626226 - CF 19 478				
BL N° : 020016844 Date : 11/09/2026 Cde :				
BB14/20C - BAG 14/20 CALCAIRE - 1 M3	1.00	T	17.32	17.32
Sous total chantier : 3006 P300626226 CF 19 478				17.32
CHANTIER : P300626227 - CF 19 521				
BL N° : 020016849 Date : 14/09/2026 Cde :				
BB0/16R - BAG 0/16 ROULE - 1 M3	1.00	T	24.07	24.07
Sous total chantier : 3006 P300626227 CF 19 521				24.07
CHANTIER : P300626228 - CF 19 495				
BL N° : 020016488 Date : 01/09/2026 Cde :				
BB16/22.4R - BAG 16/22.4 ROULE - 1 M3	1.00	T	21.40	21.40

Paiement net sans escompte
Pénalité pour retard de paiement : Intérêts de retard 1.5 fois le taux en vigueur + Indemnité forfaitaire de recouvrement 40€

ROUTE DE BALE
90160 PEROUSE

Tel : 03 84 21 71 53
Email : secretariat-perouse@couroux.com
Web : www.couroux.com

S.A.S au capital de 120 000 €
Siret : 537 220 501 00010
RCS BELFORT 537 220 501 – APE : 0811Z

SAS COUROUX MATERIAUX
1 RUE DE SARRE

90160 BESSONCOURT

Code client : 3006
Code Cpt client : 412545

N° intracom. : FR38830886909
N° siret : 830 886 909 00027

FACTURE N° F0326090177

perouse, le 30/09/2026

Fourniture - Transport - Services	Qté	U	PU.HT	Total HT
BL N° : 020016693 Date : 08/09/2026 Cde :				
BB16/22.4R - BAG 16/22.4 ROULE - 1 M3	1.00	T	21.40	21.40
BL N° : 020017124 Date : 21/09/2026 Cde :				
BB16/22.4R - BAG 16/22.4 ROULE - 1 M3	10.00	T	21.40	214.00
BL N° : 020017166 Date : 21/09/2026 Cde :				
BB16/22.4R - BAG 16/22.4 ROULE - 1 M3	1.00	T	21.40	21.40
BL N° : 020017259 Date : 24/09/2026 Cde :				
BB16/22.4R - BAG 16/22.4 ROULE - 1 M3	1.00	T	21.40	21.40
BL N° : 020017261 Date : 24/09/2026 Cde :				
BB16/22.4R - BAG 16/22.4 ROULE - 1 M3	1.00	T	21.40	21.40
BL N° : 020017266 Date : 24/09/2026 Cde :				
BB16/22.4R - BAG 16/22.4 ROULE - 1 M3	1.00	T	21.40	21.40
Sous total chantier : 3006 P300626228 CF 19 495				342.40
CHANTIER : P300626229 - CF 19 537				
BL N° : 020017125 Date : 21/09/2026 Cde :				
BB0/14C - BAG 0/14 CALCAIRE - 1 M3	1.00	T	19.39	19.39
Sous total chantier : 3006 P300626229 CF 19 537				19.39
CHANTIER : P300626230 - CF 19 516				
BL N° : 020017126 Date : 21/09/2026 Cde :				
PBB0/20C - BAG 0/20 CALCAIRE - 1/4M3	2.00	T	6.11	12.22
Sous total chantier : 3006 P300626230 CF 19 516				12.22

Paiement net sans escompte
Pénalité pour retard de paiement : Intérêts de retard 1.5 fois le taux en vigueur + Indemnité forfaitaire de recouvrement 40€

S.A.S au capital de 120 000 €
Siret : 537 220 501 00010
RCS BELFORT 537 220 501 – APE : 0811Z

ROUTE DE BALE
90160 PEROUSE

Tel : 03 84 21 71 53
Email : secretariat-perouse@couroux.com
Web : www.couroux.com

SAS COUROUX MATERIAUX
1 RUE DE SARRE

90160 BESSONCOURT

Code client : 3006
Code Cpt client : 412545

N° intracom. : FR38830886909
N° siret : 830 886 909 00027

FACTURE N° F0326090177

perouse, le 30/09/2026

Fourniture - Transport - Services	Qté	U	PU.HT	Total HT
CHANTIER : P300626231 - CF 19 524				
BL N° : 020017510 Date : 30/09/2026 Cde :				
BBTERRE - BAG TERRE VEGETALE 1M3	2.00	T	22.00	44.00
Sous total chantier : 3006 P300626231 CF 19 524				44.00
CHANTIER : P300626232 - CF 19 509				
BL N° : 020017128 Date : 21/09/2026 Cde :				
BB10/14P - BAG 10/14 PORPHYRE -1 M3	3.00	T	42.64	127.92
Sous total chantier : 3006 P300626232 CF 19 509				127.92
CHANTIER : P300626233 - CF 19 510				
BL N° : 020017129 Date : 21/09/2026 Cde :				
BB31.5/50P - BAG 31.5/50 PORPHYRE -1M3	3.00	T	36.84	110.52
Sous total chantier : 3006 P300626233 CF 19 510				110.52
CHANTIER : P300626234 - CF 19 483				
BL N° : 020017133 Date : 21/09/2026 Cde :				
PBB4/6C - BAG 4/6 CALCAIRE - 1/4 M3	1.00	T	7.77	7.77
BL N° : 020017134 Date : 21/09/2026 Cde :				
BB4/6C - BAG 4/6 CALCAIRE - 1 M3	1.00	T	19.39	19.39
Sous total chantier : 3006 P300626234 CF 19 483				27.16

Paiement net sans escompte
Pénalité pour retard de paiement : Intérêts de retard 1.5 fois le taux en vigueur + Indemnité forfaitaire de recouvrement 40€

S.A.S au capital de 120 000 €
Siret : 537 220 501 00010
RCS BELFORT 537 220 501 – APE : 0811Z

ROUTE DE BALE
90160 PEROUSE

Tel : 03 84 21 71 53
Email : secretariat-perouse@couroux.com
Web : www.couroux.com

SAS COUROUX MATERIAUX
1 RUE DE SARRE

90160 BESSONCOURT

Code client : 3006
Code Cpt client : 412545

N° intracom. : FR38830886909
N° siret : 830 886 909 00027

FACTURE N° F0326090177

perouse, le 30/09/2026

Fourniture - Transport - Services	Qté	U	PU.HT	Total HT
CHANTIER : P300626235 - CF 19 517				
BL N° : 020017135 Date : 21/09/2026 Cde :				
BB10/14P - BAG 10/14 PORPHYRE -1 M3	2.00	T	42.64	85.28
BL N° : 020017529 Date : 30/09/2026 Cde :				
PBB10/14P - BAG 10/14 PORPHYRE-1/4 M3	2.00	T	11.53	23.06
Sous total chantier : 3006 P300626235 CF 19 517				108.34
CHANTIER : P300626236 - CF 19 518				
BL N° : 020017502 Date : 30/09/2026 Cde :				
PBB0/16R - BAG 0/16 ROULE - 1/4 M3	3.00	T	9.63	28.89
BL N° : 020017503 Date : 30/09/2026 Cde :				
BB0/4R - BAG 0/4 ROULE - 1 M3	1.00	T	24.07	24.07
Sous total chantier : 3006 P300626236 CF 19 518				52.96
CHANTIER : P300626237 - CF 19 513				
BL N° : 020017504 Date : 30/09/2026 Cde :				
BB0/14C - BAG 0/14 CALCAIRE - 1 M3	1.00	T	19.39	19.39
BL N° : 020017509 Date : 30/09/2026 Cde :				
PBB0/14C - BAG 0/14 CALCAIRE-1/4 M3	2.00	T	7.77	15.54
Sous total chantier : 3006 P300626237 CF 19 513				34.93
CHANTIER : P300626238 - CF 19 458				

ROUTE DE BALE
90160 PEROUSE

Tel : 03 84 21 71 53
Email : secretariat-perouse@couroux.com
Web : www.couroux.com

S.A.S au capital de 120 000 €
Siret : 537 220 501 00010
RCS BELFORT 537 220 501 – APE : 0811Z

SAS COUROUX MATERIAUX
1 RUE DE SARRE

90160 BESSONCOURT

Code client : 3006
Code Cpt client : 412545

N° intracom. : FR38830886909
N° siret : 830 886 909 00027

FACTURE N° F0326090177

perouse, le 30/09/2026

Fourniture - Transport - Services	Qté	U	PU.HT	Total HT
BL N° : 020017492 Date : 30/09/2026 Cde :				
BB4/6C - BAG 4/6 CALCAIRE - 1 M3	1.00	T	19.39	19.39
BL N° : 020017493 Date : 30/09/2026 Cde :				
BB10/14P - BAG 10/14 PORPHYRE -1 M3	3.00	T	42.64	127.92
Sous total chantier : 3006 P300626238 CF 19 458				147.31
CHANTIER : P300626239 - CF 19 632				
BL N° : 020017455 Date : 30/09/2026 Cde :				
BB80/200P - BAG 80/200 PORPHYRE -1 M3	1.00	T	40.84	40.84
BL N° : 020017456 Date : 30/09/2026 Cde :				
BB80/150C - BAG 80/150 CALCAIRE -1 M3	1.00	T	16.29	16.29
BL N° : 020017457 Date : 30/09/2026 Cde :				
BB4/6C - BAG 4/6 CALCAIRE - 1 M3	1.00	T	19.39	19.39
Sous total chantier : 3006 P300626239 CF 19 632				76.52
CHANTIER : P300626240 - CF 19 652				
BL N° : 020017458 Date : 30/09/2026 Cde :				
BB0/4R - BAG 0/4 ROULE - 1 M3	2.00	T	24.07	48.14
Sous total chantier : 3006 P300626240 CF 19 652				48.14
CHANTIER : P300626241 - CF 19 627				
BL N° : 020017459 Date : 30/09/2026 Cde :				
BB0/31.5C - BAG 0/31.5 CALCAIRE - 1M3	4.00	T	14.22	56.88

Paiement net sans escompte
Pénalité pour retard de paiement : Intérêts de retard 1.5 fois le taux en vigueur + Indemnité forfaitaire de recouvrement 40€

S.A.S au capital de 120 000 €
Siret : 537 220 501 00010
RCS BELFORT 537 220 501 – APE : 0811Z

ROUTE DE BALE
90160 PEROUSE

Tel : 03 84 21 71 53
Email : secretariat-perouse@couroux.com
Web : www.couroux.com

SAS COUROUX MATERIAUX
1 RUE DE SARRE

90160 BESSONCOURT

Code client : 3006
Code Cpt client : 412545

N° intracom. : FR38830886909
N° siret : 830 886 909 00027

FACTURE N° F0326090177

perouse, le 30/09/2026

Fourniture - Transport - Services	Qté	U	PU.HT	Total HT
Sous total chantier : 3006 P300626241 CF 19 627				56.88
CHANTIER : P300626242 - CF 19 443				
BL N° : 020017475 Date : 30/09/2026 Cde :				
BB4/14C - BAG 4/14 CALCAIRE - 1 M3	10.00	T	17.32	173.20
Sous total chantier : 3006 P300626242 CF 19 443				173.20
CHANTIER : P300626243 - CF 19 456				
BL N° : 020017476 Date : 30/09/2026 Cde :				
BB10/14P - BAG 10/14 PORPHYRE -1 M3	1.00	T	42.64	42.64
Sous total chantier : 3006 P300626243 CF 19 456				42.64
CHANTIER : P300626244 - CF 19 453				
BL N° : 020017477 Date : 30/09/2026 Cde :				
BB10/14P - BAG 10/14 PORPHYRE -1 M3	1.00	T	42.64	42.64
Sous total chantier : 3006 P300626244 CF 19 453				42.64
CHANTIER : P300626245 - CF 19 464				
BL N° : 020017478 Date : 30/09/2026 Cde :				
BB0/4R - BAG 0/4 ROULE - 1 M3	1.00	T	24.07	24.07
Sous total chantier : 3006 P300626245 CF 19 464				24.07
CHANTIER : P300626246 - CF 19 472				

S.A.S au capital de 120 000 €
Siret : 537 220 501 00010
RCS BELFORT 537 220 501 – APE : 0811Z

ROUTE DE BALE
90160 PEROUSE

Tel : 03 84 21 71 53
Email : secretariat-perouse@couroux.com
Web : www.couroux.com

SAS COUROUX MATERIAUX
1 RUE DE SARRE

90160 BESSONCOURT

Code client : 3006
Code Cpt client : 412545

N° intracom. : FR38830886909
N° siret : 830 886 909 00027

FACTURE N° F0326090177

perouse, le 30/09/2026

Fourniture - Transport - Services	Qté	U	PU.HT	Total HT
BL N° : 020017479 Date : 30/09/2026 Cde :				
BB16/22.4R - BAG 16/22.4 ROULE - 1 M3	8.00	T	21.40	171.20
Sous total chantier : 3006 P300626246 CF 19 472				171.20
CHANTIER : P300626247 - CF 19 437				
BL N° : 020017488 Date : 30/09/2026 Cde :				
BB0/4R - BAG 0/4 ROULE - 1 M3	1.00	T	24.07	24.07
BL N° : 020017489 Date : 30/09/2026 Cde :				
BB4/6C - BAG 4/6 CALCAIRE - 1 M3	2.00	T	19.39	38.78
BL N° : 020017490 Date : 30/09/2026 Cde :				
BB0/16R - BAG 0/16 ROULE - 1 M3	1.00	T	24.07	24.07
BL N° : 020017491 Date : 30/09/2026 Cde :				
BB14/20C - BAG 14/20 CALCAIRE - 1 M3	2.00	T	17.32	34.64
Sous total chantier : 3006 P300626247 CF 19 437				121.56
CHANTIER : P300626248 - CF 19 471				
BL N° : 020017495 Date : 30/09/2026 Cde :				
BB0/31.5C - BAG 0/31.5 CALCAIRE - 1M3	3.00	T	14.22	42.66
BL N° : 020017496 Date : 30/09/2026 Cde :				
BB0/16R - BAG 0/16 ROULE - 1 M3	1.00	T	24.07	24.07
BL N° : 020017497 Date : 30/09/2026 Cde :				
BB4/14C - BAG 4/14 CALCAIRE - 1 M3	2.00	T	17.32	34.64

S.A.S au capital de 120 000 €
Siret : 537 220 501 00010
RCS BELFORT 537 220 501 – APE : 0811Z

ROUTE DE BALE
90160 PEROUSE

Tel : 03 84 21 71 53
Email : secretariat-perouse@couroux.com
Web : www.couroux.com

SAS COUROUX MATERIAUX
1 RUE DE SARRE

90160 BESSONCOURT

Code client : 3006
Code Cpt client : 412545

N° intracom. : FR38830886909
N° siret : 830 886 909 00027

FACTURE N° F0326090177

perouse, le 30/09/2026

Fourniture - Transport - Services	Qté	U	PU.HT	Total HT
Sous total chantier : 3006 P300626248 CF 19 471				101.37
CHANTIER : P300626249 - CF 19 457				
BL N° : 020017498 Date : 30/09/2026 Cde :				
BB0/4L - BAG 0/4 CALCAIRE LAVE-1M3	1.00	T	23.32	23.32
Sous total chantier : 3006 P300626249 CF 19 457				23.32
CHANTIER : P300626250 - CF 19 481				
BL N° : 020017499 Date : 30/09/2026 Cde :				
BB0/20C - BAG 0/20 CALCAIRE - 1 M3	6.00	T	15.25	91.50
BL N° : 020017500 Date : 30/09/2026 Cde :				
BB0/4C - BAG 0/4 CALCAIRE - 1 M3	1.00	T	19.39	19.39
Sous total chantier : 3006 P300626250 CF 19 481				110.89
CHANTIER : P300626251 - CF 19 549				
BL N° : 020017511 Date : 30/09/2026 Cde :				
PBB0/4R - BAG 0/4 ROULE - 1/4 M3	2.00	T	9.63	19.26
BL N° : 020017512 Date : 30/09/2026 Cde :				
BB4/6C - BAG 4/6 CALCAIRE - 1 M3	2.00	T	19.39	38.78
Sous total chantier : 3006 P300626251 CF 19 549				58.04
CHANTIER : P300626252 - CF 19 556				

ROUTE DE BALE
90160 PEROUSE

Tel : 03 84 21 71 53
Email : secretariat-perouse@couroux.com
Web : www.couroux.com

S.A.S au capital de 120 000 €
Siret : 537 220 501 00010
RCS BELFORT 537 220 501 – APE : 0811Z

SAS COUROUX MATERIAUX
1 RUE DE SARRE

90160 BESSONCOURT

Code client : 3006
Code Cpt client : 412545

N° intracom. : FR38830886909
N° siret : 830 886 909 00027

FACTURE N° F0326090177

perouse, le 30/09/2026

Fourniture - Transport - Services	Qté	U	PU.HT	Total HT
BL N° : 020017513 Date : 30/09/2026 Cde :				
BB31.5/50P - BAG 31.5/50 PORPHYRE -1M3	1.00	T	36.84	36.84
Sous total chantier : 3006 P300626252 CF 19 556				36.84
CHANTIER : P300626253 - CF 19 598				
BL N° : 020017514 Date : 30/09/2026 Cde :				
BB0/31.5C - BAG 0/31.5 CALCAIRE - 1M3	1.00	T	14.22	14.22
BL N° : 020017515 Date : 30/09/2026 Cde :				
BB0/4C - BAG 0/4 CALCAIRE - 1 M3	2.00	T	19.39	38.78
Sous total chantier : 3006 P300626253 CF 19 598				53.00
CHANTIER : P300626254 - CF 19 544				
BL N° : 020017516 Date : 30/09/2026 Cde :				
BB10/14P - BAG 10/14 PORPHYRE -1 M3	1.00	T	42.64	42.64
Sous total chantier : 3006 P300626254 CF 19 544				42.64
CHANTIER : P300626255 - CF 19 610				
BL N° : 020017517 Date : 30/09/2026 Cde :				
BB0/16R - BAG 0/16 ROULE - 1 M3	1.00	T	24.07	24.07
BL N° : 020017518 Date : 30/09/2026 Cde :				
BB0/16R - BAG 0/16 ROULE - 1 M3	1.00	T	24.07	24.07
BL N° : 020017519 Date : 30/09/2026 Cde :				
BB0/4R - BAG 0/4 ROULE - 1 M3	1.00	T	24.07	24.07

Paiement net sans escompte
Pénalité pour retard de paiement : Intérêts de retard 1.5 fois le taux en vigueur + Indemnité forfaitaire de recouvrement 40€

S.A.S au capital de 120 000 €
Siret : 537 220 501 00010
RCS BELFORT 537 220 501 – APE : 0811Z

ROUTE DE BALE
90160 PEROUSE

Tel : 03 84 21 71 53
Email : secretariat-perouse@couroux.com
Web : www.couroux.com

SAS COUROUX MATERIAUX
1 RUE DE SARRE

90160 BESSONCOURT

Code client : 3006
Code Cpt client : 412545

N° intracom. : FR38830886909
N° siret : 830 886 909 00027

FACTURE N° F0326090177

perouse, le 30/09/2026

Fourniture - Transport - Services	Qté	U	PU.HT	Total HT
Sous total chantier : 3006 P300626255 CF 19 610				72.21
CHANTIER : P300626256 - CF 19 619				
BL N° : 020017520 Date : 30/09/2026 Cde :				
PBB0/16R - BAG 0/16 ROULE - 1/4 M3	2.00	T	9.63	19.26
BL N° : 020017521 Date : 30/09/2026 Cde :				
BB0/16R - BAG 0/16 ROULE - 1 M3	2.00	T	24.07	48.14
Sous total chantier : 3006 P300626256 CF 19 619				67.40
CHANTIER : P300626257 - CF 19 617				
BL N° : 020017522 Date : 30/09/2026 Cde :				
PBB0/2C - BAG 0/2 CALCAIRE - 1/4 M3	2.00	T	8.59	17.18
Sous total chantier : 3006 P300626257 CF 19 617				17.18
CHANTIER : P300626258 - CF 19 595				
BL N° : 020017523 Date : 30/09/2026 Cde :				
BB14/20C - BAG 14/20 CALCAIRE - 1 M3	2.00	T	17.32	34.64
Sous total chantier : 3006 P300626258 CF 19 595				34.64
CHANTIER : P300626259 - CF 19 651				
BL N° : 020017524 Date : 30/09/2026 Cde :				
BB0/4C - BAG 0/4 CALCAIRE - 1 M3	1.00	T	19.39	19.39

ROUTE DE BALE
90160 PEROUSE

Tel : 03 84 21 71 53
Email : secretariat-perouse@couroux.com
Web : www.couroux.com

S.A.S au capital de 120 000 €
Siret : 537 220 501 00010
RCS BELFORT 537 220 501 – APE : 0811Z

SAS COUROUX MATERIAUX
1 RUE DE SARRE

90160 BESSONCOURT

Code client : 3006
Code Cpt client : 412545

N° intracom. : FR38830886909
N° siret : 830 886 909 00027

FACTURE N° F0326090177

perouse, le 30/09/2026

Fourniture - Transport - Services	Qté	U	PU.HT	Total HT
Sous total chantier : 3006 P300626259 CF 19 651				19.39
CHANTIER : P300626260 - CF 19 646				
BL N° : 020017525 Date : 30/09/2026 Cde :				
BB0/16R - BAG 0/16 ROULE - 1 M3	2.00	T	24.07	48.14
Sous total chantier : 3006 P300626260 CF 19 646				48.14
CHANTIER : P300626261 - CF 19 623				
BL N° : 020017526 Date : 30/09/2026 Cde :				
PBB16/22.4R - BAG 16/22.4 ROULE -1/4 M3	1.00	T	8.56	8.56
Sous total chantier : 3006 P300626261 CF 19 623				8.56
TGAP - Taxe sur les activités polluantes	73.28	T	0.23	16.85
SURGNR - Surcharge GNR	163.89	T	0.35	57.36
REPG - Ecocontribution Matériaux Naturels	163.89	T	0.40	65.56
CEG - Contribution Energétique	163.89	T	0.59	96.70

Total T : 127 T .	**Total HT :**	**2 842.68 €**
Mode de réglement : VIREMENT **Echéance : 31/10/2026**	**Total TVA 20% :**	**568.54 €**
TVA Intracommunautaire : FR 16 537 220 501 **Domiciliation bancaire : CRCA**	**Total TTC :**	**3 411.22 €**
FR 76 1250 6901 0034 0421 2301 017 **SWIFT AGRIFRPP825**	**A Payer :**	**3 411.22 €**

Paiement net sans escompte
Pénalité pour retard de paiement : Intérêts de retard 1.5 fois le taux en vigueur + Indemnité forfaitaire de recouvrement 40€

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

SAS COUROUX – Vente de matériaux et décharge

ARTICLE PREMIER – Champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente constituent le socle de la négociation commerciale et sont donc adressées ou remises à chaque Acheteur pour lui permettre de passer commande.

En conséquence, le fait de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve de l'Acheteur à ces Conditions Générales de Vente. Elles s'appliquent à toutes les ventes conclues par SAS COUROUX quel que soit les clauses pouvant figurer sur les documents du client et notamment ses conditions générales d'achat.

Notre société adhère à l'éco-organisme ECOMINERO sous le numéro IDU : FR340095_04RABY, numéro d'enregistrement en application de l'article L. 541-10 du code de l'environnement.

Les Conditions Générales de Vente concernent :

- les matériaux ;
- la décharge

Conformément à la règlementation en vigueur, SAS COUROUX se réserve le droit de déroger à certaines clauses des présentes Conditions Générale de Vente, en fonction des négociations menées avec l'acheteur, par l'établissement de Conditions de Vente Particulières.

ARTICLE 2 – Confidentialité – Propriété intellectuelle

Toutes les Informations transmises par notre société, et en particulier les prix de vente spécifiques sont confidentiels. Les éléments constitutifs de notre offre, notamment les formulations et solutions techniques mises en œuvre, même lorsqu'ils sont établis sur la base d'Informations fournies par l'acheteur sont la propriété intellectuelle et matérielle de notre société

Sauf autorisation écrite de notre part, Ils ne peuvent être utilisés, reproduits ou communiqués sous quelque motif que ce soit par l'acheteur à des tiers, et en particulier à des entreprises concurrentes. La présente disposition n'affecte en rien la liberté dont dispose l'acheteur de consulter, comparer et apprécier les différentes offres qui lui seraient soumises.

L'acheteur peut procéder aux examens lui permettant de s'assurer de la qualité des produits fournis ainsi qu'aux essais usuels et normalisés adaptés à l'utilisation prévue des produits vendus Il s'Interdit de procéder à l'analyse de la composition de ces produits.

ARTICLE 3 – Commandes – Tarifs

Notre offre définit les conditions particulières venant compléter ou modifier les présentes conditions générales. Elle reste valable 1 mois à compter de sa date d'envoi et doit être signée de l'acheteur pour former contrat entre les parties.

Toute commande émise par l'acheteur, qu'elle soit écrite, verbale ou téléphonique devra recevoir acceptation expresse de notre part et être confirmée par écrit. La commande acceptée, éventuellement assortie de modifications, constituera dans ce cas les conditions particulières

Le bénéfice du contrat est personnel à l'acheteur et ne peut être cédé sans notre accord.

Dans tous les cas, l'offre acceptée définit le lieu, la date et l'heure de livraison, la quantité et les caractéristiques du produit à livrer.

Par exception, en l'absence de commande préalable et formalisée par écrit, le bon de livraison sera réputé, de convention expresse, valoir lettre ou bon de commande et, donc, constituer le contrat de vente entre notre société et l'acheteur, permettant à notre société d'exercer ses recours contre l'acheteur, notamment en cas de non-paiement.

ARTICLE 4 – Livraisons et délai

Nos marchandises sont vendues soit enlevées de notre site, soit livrées après chargement et expédition par nos soins. Tout enlèvement devra être dans les délais fixés, à peine de résolution de la vente à notre profit.

Tout transporteur assurant l'enlèvement, devra se conformer à nos règles internes de sécurité et d'exploitation.

L'acheteur est entièrement responsable des opérations de chargement en cas d'enlèvement, la prise en charge des marchandises comportant acceptation sans réserve de réputée conforme. Les marchandises enlevées par l'acheteur voyagent toujours à ses risques et périls et il appartiendra à ce dernier d'exercer tout recours éventuels contre les transporteurs notamment en cas de retard, d'avance, de substitution, de manquant.

Nos délais sont toujours donnés à titre indicatif et en aucun cas le retard apporté à nos livraisons pour quelque cause que ce soit, ne peut donner lieu à indemnité de notre part ni à annulation de commande en cours. La livraison ne peut intervenir que si l'acheteur est à jour de ses obligations à l'égard de notre société.

ARTICLE 5 – Garantie

Nos marchandises sont garanties pour des utilisations conformes à leur destination prévue, et pour une mise en œuvre respectant nos recommandations et les normes techniques en vigueur. Notre garantie est limitée au remboursement ou au remplacement des marchandises que nous aurions reconnues défectueuses, à l'exclusion de tous frais, indemnités et dommages et intérêts.

Pour mettre en œuvre notre garantie, l'acheteur devra formuler sa réclamation par courrier recommandé avec avis de réception dans les huit jours de l'arrivée des produits à destination, et avant toute transformation. Toute réclamation formulée au-delà du délai de huit jours, ne pourra être prise en compte.

ARTICLE 6 – Décharge

Notre société met un point d'honneur à accepter uniquement les matériaux répondant pleinement à la définition réglementaire des déchets inertes. Avant de venir sur site pour nous en déposer, il est impératif de vérifier le caractère inerte des matériaux.

Nous acceptons les matériaux inertes recyclables :

- Eléments grossiers inertes
- Bétons : blocs, dalles, poteaux, tuyaux, …
- Briques, tuiles, …

Nous acceptons les matériaux inertes non recyclables :

- Déblais de voirie
- Enrobés sans goudron
- Eléments fins et blocs
- Terre végétale et blocs

Nous refusons les mélanges non inertes :

- Plastiques, peintures, métaux
- Goudron
- Châssis, menuiseries, végétaux
- Plâtres, enduits, …

ARTICLE 7 – Conditions de paiement

A chaque livraison correspond un bordereau dont les principaux éléments seront repris sur la facture récapitulative. Seuls les éléments mentionnés sur ce bordereau seront retenus en cas de réclamation.

Sauf convention écrite dérogeant aux présentes, nos matériaux sont payables comptant à la commande et sans escompte.

En cas de prix payable à terme paiement en un seul versement : le prix est payable en totalité et en un seul versement dans un délai maximum de 45 jours à compter de l'émission de la facture, selon la législation en vigueur. Ce délai sera mentionné sur la facture adressée au client.

Nous nous réservons le droit, en fonction de la solvabilité du client et/ou de sa situation financière de fixer un plafond d'encours et de demander des garanties.

Toute altération de la solvabilité et/ou toute dégradation de la situation financière du client pourra justifier et entraîner l'exigence d'un paiement comptant ou l'obtention de nouvelles garanties.

Pénalités de retard : En cas de retard de paiement et de versement des sommes dues par le client au-delà du délai de 45 jours ci-dessus fixé, et après la date de paiement figurant sur la facture adressée à celui-ci, des pénalités de retard calculées au taux mensuel de 1.5 % du montant TTC du prix d'acquisition figurant sur ladite facture, seront automatiquement et de plein droit acquises à SAS COUROUX sans formalités aucune ni mise en demeure préalable, sans préjudice de toute autre action que SAS COUROUX serait en droit d'intenter, à ce titre, à l'encontre de l'acquéreur. En cas de non-respect des conditions de paiement figurant ci-dessus, SAS COUROUX se réserve le droit de suspendre l'exécution de ses obligations et pourra suspendre toutes les commandes en cours sans préjudice de toute autre voie d'action. Conformément au décret 201-1115 du 2 Octobre 2012, une indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement sera applicable de plein droit pour tout retard de paiement de toute créance. Cette indemnité pourra être supérieure si les frais réels de recouvrement excèdent 40 €.

ARTICLE 8 – Réserves de propriété

Notre société conserve la propriété des produits vendus jusqu'au paiement effectif de l'intégralité du prix en principal et accessoire. Tant que le prix n'aura pas été intégralement payé, l'acheteur devra, en tout état de cause, individualiser les marchandises livrées au titre du présent contrat encore en stock et ne pas mélanger avec d'autres marchandises de même nature provenant d'autres fournisseurs.

L'acheteur supportera le risque des dommages que cette marchandise pourrait subir ou occasionner pour chaque cause que ce soit. La marchandise pourra être utilisée conformément à sa destination.

La réserve de propriété s'étend également aux produits fabriqués par la suite de la transformation ou l'incorporation de la marchandise vendue, pour la part correspondant à sa valeur.

L'acheteur peut revendre la marchandise à la condition qu'il informe ses sous-acquéreurs qu'elle est grevée d'une clause de réserve de propriété, et que si le montant du prix dû par l'acheteur n'était pas payé à l'échéance, il pourrait être tenu du paiement.

En cas de non-paiement partiel ou total du prix ou de ses accessoires, les marchandises livrées par le vendeur et trouvées en possession de l'acheteur seront considérées jusqu'à preuve du contraire, comme celles impayées.

En cas de redressement judiciaire ou de liquidation de biens, ou plus généralement pour toute autre raison de non-paiement, nous nous réservons le droit d'interdire toute vente, toute modification, toute transformation ou toute lise en œuvre de la marchandise sous réserve de propriété. En cas de saisie arrêt, ou de toute autre intervention d'un tiers sur les marchandises, l'acheteur devra impérativement nous en informer sans délai afin de nous permettre de nous y opposer et préserver nos droits. L'acheteur s'interdit en outre de donner en gage ou céder à titre de garantie la propriété des marchandises.

ARTICLE 9 – Litiges – Clause attributive de compétence

Tous les litiges auxquels le présent contrat pourrait donner lieu, concernant tant sa validité, son interprétation, son exécution, sa résiliation, leurs conséquences et leurs suites seront soumis aux juridictions compétentes du lieu du siège social de SAS COUROUX, en l'occurrence BELFORT.

ARTICLE 10 – Droit d'application

De convention expresse entre les parties, les présentes Conditions Générales de Ventes et les opérations d'achat et de vente qui en découlent sont régies par le droit français.

ARTICLE 11 – Compensation

Les parties conviennent expressément que toutes les dettes et créances réciproques, qu'elles détiennent l'une vis-à-vis de l'autre, au titre des relations commerciales qu'elles entretiennent, sont connexes de telle sorte qu'elles se servent mutuellement de garantie et se compensent entre elles.

ARTICLE 12 – Acceptation de l'acheteur

Les présentes Conditions Générales de Vente sont expressément agréées et acceptées par le client, qui déclare et reconnaît en avoir une parfaite connaissance, et renonce, de ce fait, à se prévaloir de tout document contradictoire et, notamment, ses propres conditions générales d'achat.